

Image not found or type unknown



Indemnités non perçu par pole emploi

Par **marylou76**, le **17/01/2015** à **13:05**

Bonjour,rrrnMa fille vient de tomber au chômage, elle vient de recevoir pour le mois de décembre son virement d'allocation et le pôle emploi sans aucune note explicative lui a enlever sur 566 euros 266 euros de trop perçu de l'année 2006 est-ce légal?rrrnMerci de votre réponse